

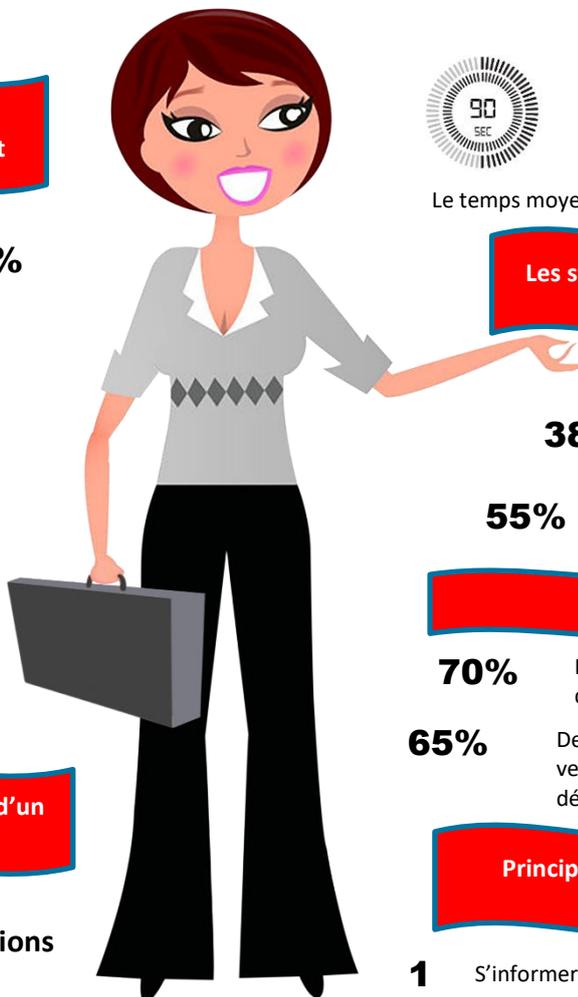
Les bonnes pratiques à connaître avant un entretien de mobilité (statistique fait sur 2000 dirigeants)

Communication non verbale principales erreurs lors d'un entretien de recrutement

Jouer avec ses cheveux ou toucher son visage	21%
Pas de contacts visuels avec l'interlocuteur	67%
Absence de sourire	38%
Posture non adaptée, bras croisés	33%
Trop de gestes avec les mains	9%
Avoir la bougeolette pendant l'entretien	33%

Top 10 des erreurs les plus fréquentes lors d'un entretien

- 1 Ne pas demander d'informations sur le poste**
- 2 Ne pas réussir à se démarquer des autres candidats**
- 3 Survoler l'entretien**
- 4 Se montrer adaptable à tout et à tout le monde**
- 5 Trop se concentrer sur ce que l'on veut**
- 6 Informations non pertinentes sur un employeur potentiel**
- 7 Ne pas montrer votre intérêt et enthousiasme**
- 8 Manque d'humour, de chaleur humaine, de personnalité**
- 9 Trop insister sur le fait que vous avez tourné la page**
- 10 Trop expliquer pourquoi vous avez perdu votre ancien emploi**



Sur 2000 dirigeants **33%** disent savoir s'ils vont recruter le candidat dans les premières 90 secondes

Le temps moyen d'un entretien est d'environ 40 minutes

Les statistiques révèlent que lors d'une rencontre l'impact est dû à :

7%	Aux propos tenus
38%	L'expression orale et la confiance inspirée
55%	La tenue vestimentaire, l'attitude et la démarche lorsque l'on passe la porte

Vêtements

- 70%** Des employeurs disent ne pas rechercher quelqu'un à la mode
- 65%** Des employeurs affirment que la tenue vestimentaire peut être un facteur de choix décisif entre deux candidats

Principaux conseils pour l'entretien de recrutement :

- 1 S'informer sur l'entreprise dans laquelle on postule**
- 2 Etre prêt à présenter brièvement son expérience professionnelle**
- 3 Disposer d'objectifs professionnels précis**
- 4 Avoir un poste précis en tête**

4 questions les plus fréquemment posées en entretien

- 1 Parlez-moi de vous**
- 2 Pourquoi voulez-vous travailler pour nous ?**
- 3 Que savez-vous sur notre entreprise ?**
- 4 Pourquoi avez-vous quitté votre dernier travail ? Racontez-moi ?**



Nous sommes des salariés comme vous qui avons choisi de donner de notre temps pour tous !



Avec **FO**, c'est facile de trouver de l'aide et de l'Info



Sur le site Internet: www.fo-hsbc.fr

- Toute l'actualité
- InFO Pratic
- Nous poser des questions.....

Suivez aussi **FOHSBC** sur:



Ou inscrivez-vous gratuitement à notre newsletter:

<https://fo-hsbc.fr/newsletter>

FO vous accompagne :

Vous rencontrez une difficulté ?

A votre demande, **FO** HSBC pourra vous assister lors d'une convocation à un entretien pour une éventuelle sanction disciplinaire, entretien préalable, rupture conventionnelle...

Le représentant **FO** HSBC, formé pour cette mission, vous accompagne dans ce moment difficile et vous guide.

L'objectif étant d'instaurer un véritable échange, chercher une conciliation, trouver une solution.

Témoin de l'entretien, il rédigera un compte-rendu qui pourra vous servir si HSBC maintient sa décision de sanction et que vous souhaitez contester en justice.

N'hésitez pas, **contactez-nous** !

En adhérant vous nous soutenez et nous sommes plus forts :

Rendez-vous sur le site **FO**

www.fo-hsbc.fr

Ainsi vous bénéficierez :

- D'une réduction d'impôts sur le revenu de 66 % du montant de la cotisation, ou bien récupérable sous forme de crédit d'impôt pour les personnes non imposables.
- D'une adhésion et de l'aide de l'Association **FO** Consommateur (AFOC).
- D'un accès prioritaire à l'information **FO** HSBC ainsi qu'un accès privilégié à la défense individuelle.
- D'une information juridique hebdomadaire.

Syndiquez-vous chez nous et travaillons ensemble !

FO HSBC Continental Europe

38 Avenue Kleber
75116 Paris

Tel : 01 41 02 66 48 ou 01 58 13 84 55



Restez informés et connectés à FO HSBC

Exprimez-vous@fo-hsbc.fr

www.fo-hsbc.fr

twitter.com/fohsbc

linkedin.com/fohsbc